

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



VILLE DE MONTLUÇON

Cité Administrative - 1 rue des Conches
Esplanade Georges Pompidou
03100 Montluçon
04 70 02 27 13
s.pinaud@mairie-montlucon.fr
www.montlucon.com

► Les partenaires de la fondation du



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

Le décor de l'Hôtel de ville de Montluçon

Allier (03)



Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez la Ville de Montluçon à restaurer la fresque de l'Hôtel de Ville

◆ ◆ LE PROJET

Le projet de restauration du décor de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Montluçon s'inscrit dans le cadre plus large des travaux de rénovation du bâtiment. Il vise à redonner tout son éclat à un ensemble artistique exceptionnel, aujourd'hui partiellement dégradé. Confié à l'atelier Marc Philippe, spécialisé dans la restauration de peintures monumentales, le chantier mobilisera quatre restaurateurs et comprendra des interventions précises : refixation de la couche picturale, traitement des décollements, nettoyage, et réintégration illusionniste des zones lacunaires. L'objectif est de préserver l'harmonie d'origine tout en garantissant la pérennité de ce décor emblématique.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Inauguré en 1912, l'Hôtel de Ville de Montluçon succède à l'ancien couvent des Ursulines. Il abrite une salle des fêtes remarquable, chef-d'œuvre de l'architecte Gilbert Talbourdeau, ornée de colonnes en fonte et d'une verrière monumentale. La décoration intérieure, confiée aux frères Barberis, met en valeur la vitalité industrielle de la ville au début du XXe siècle. La fresque principale de 60 m² illustre

les usines en pleine activité autour du Canal de Berry, avec en arrière-plan le château des ducs de Bourbon. Ce décor riche et symbolique reflète la prospérité de Montluçon à son apogée, mêlant hommage au progrès et à l'histoire locale.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La restauration de ce décor unique ne saurait aboutir sans l'engagement des collectivités et le soutien des mécènes ou donateurs. Il s'agit d'un projet fédérateur qui dépasse les enjeux esthétiques pour toucher à l'identité même de Montluçon. En valorisant ce patrimoine exceptionnel, la ville affirme sa volonté de transmettre aux générations futures un héritage artistique et historique majeur. La mobilisation autour de ce projet contribue à faire vivre la mémoire collective et à redonner à ce lieu sa fonction première : accueillir, rassembler et célébrer.

Montant des travaux	135 350 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	2025

Crédit photos © Ville de Montluçon



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de Le décor de l'Hôtel de ville de Montluçon

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/204364

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Auvergne, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Le décor de l'Hôtel de ville de Montluçon

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐